

Les catégories de compétitions sont définies au chapitre 7 du règlement intérieur (RI) de la Fédération. La présente instruction complète et précise certaines dispositions, notamment en vue du classement des joueurs.

COMPETITIONS INDIVIDUELLES

1.1. Compétition fédérale :

1.1.1. Championnat :

Compétition qui délivre le titre de Champion de l'instance et de la catégorie concernée (art. 7.4 du RI).

- Championnat de France, le France Jeune, le France Vétérans ;
- Championnat Régional, Régional Jeune, Régional Vétérans ;
- Championnat Départemental, Département Jeune, Départemental Vétérans.

NB : Chaque instance ne peut délivrer qu'un seul et unique titre de champion par saison, par discipline et par catégorie.

1.1.2. Circuit :

Compétition comportant plusieurs journées et pouvant délivrer un classement final ;

- Circuit Performance : Compétition répondant à un cahier des charges et pouvant servir de sélection ;
- Circuit Elite Jeunes : compétition qualificative pour le championnat de France jeunes ;
- Circuit Inter régional Jeunes : Étape interrégionale qualificative pour la phase nationale ;
- Circuit Régional : Compétition répondant à un cahier des charges et pouvant servir de sélection ;
- Circuit Départemental : Compétition répondant à un cahier des charges et pouvant servir de sélection.

1.1.3. Trophée :

Réservé aux catégories jeunes comportant plusieurs étapes et délivrant un classement final.

- Trophée Régional Jeunes : Étape régionale, éventuellement qualificative pour la phase inter régionale;
- Trophée Départemental Jeunes : étape départementale, éventuellement qualificative pour une phase régionale.

1.2. Tournoi individuel :

Un Tournoi (art. 7.6 du RI) est une compétition organisée par une instance fédérale, un club ou un groupement. Un tournoi peut exister en tant que tel ou être support d'une sélection territoriale. Au sens du RI, les journées ou étapes d'un circuit ou d'un trophée sont des tournois individuels.

1.3. Rencontre PromoBaD :

Compétition aux contraintes allégées délivrant un minimum de points, ouverte à tous les niveaux.

COMPETITION PAR EQUIPES

2.1. Inter-Clubs :

Championnat par équipe de clubs sur une ou plusieurs journées, pouvant délivrer un titre, organisé par la Fédération (ICN), par une Ligue (ICR) ou par un Département (ICD).

2.2. Inter-Comités :

Championnat par équipe de comités sur une ou plusieurs étapes qualificatives et pouvant délivrer un titre, organisé par la Fédération (Championnat de France des Comités) ou par une Ligue.

2.3. Inter-Entreprises :

Championnat par équipe de clubs ou sections d'entreprise sur une ou plusieurs étapes qualificatives et pouvant délivrer un titre, organisé par la Fédération (Championnat de France Inter-Entreprises), par une ligue ou par un comité.

2.4. Tournoi par Équipes :

Toute autre compétition par équipes (Coupe, Challenge, PromoBad) organisée par une instance fédérale, un club ou un groupement, autorisée par la Fédération.

COMPÉTITIONS N'ATTRIBUANT PAS DE POINTS

Compétitions non officielles (art. 7.1.7 et 7.8 du RI) dont : Rencontres départementales jeunes et plateaux poussins/MiniBad (sauf dans les cas où ces compétitions sont organisées sous forme de PromoBad), rencontres amicales.